



BULLETIN DE SANTE DU

VEGETAL

Melon

EDITION SUD-OUEST

N°1 – 7 avril 2022













Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation : Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, VITIVISTA, CEFEL. DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

A retenir

FONTE DES SEMIS PYTHIACEES

Suite aux épisodes de gel et à une climatologie avec un ensoleillement faible, le risque est moyen à fort en fonction des situations. Il évolue à la baisse avec le retour de conditions climatiques plus favorables.

INSECTES DU SOL Risque faible à fort en fonction des parcelles.

La qualité du plant et de la plantation est primordiale dans la réussite de la culture.

• Qualité du plant : Soigner les observations !

Mesures prophylactiques: Il est capital de soigner l'observation sur les plants avant toutes plantations.

Soigner l'observation sur :

- le système racinaire : il doit être de couleur blanche et correctement développé, aucune racine nécrosée ne doit être présente (couleur marron des racines)
- le collet : il ne doit pas présenter d'étranglement ou de zones nécrosées,
- le système végétatif : aucune nécrose, ni décoloration ne doivent être présentes, aucune présence de bio-agresseurs.

Qualité de la plantation : Assurer le départ du système racinaire

Mesures prophylactiques: Il est capital de s'assurer que les conditions optimales de reprise sont requises.

- état du sol : structure du sol, humidité,
- plantation d'une motte humectée,
- joint entre la motte et le sol correct : terre « rappuyée » et irrigation effectuée le jour de la plantation,
- observations des reprises des plants (au niveau du système racinaire).

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2022

Les observations du réseau de Surveillance Biologique du Territoire pour la culture du melon sont réalisées à partir de :

- parcelles de référence, observées et notées toutes les semaines et réparties sur les différentes zones du territoire,
- parcelles flottantes, observées par les réseaux des techniciens melon du Sud Ouest (Groupe Technique Melon Sud Ouest, Distributeurs).



Le dispositif est complété par les données de l'indice de risque bactériose et les observations de parcelles « témoin » du CEFEL.

En saison, des relevés de pièges de chenilles phytophages (sésamies, pyrales) complèmentent le dispositif (réseau maïs animé par Arvalis et réseau melon animé par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne).

Les parcelles de référence sont définies pour 1 site, 1 variété et 1 date de plantation. La date de plantation détermine les différents créneaux : chenilles précoces, chenilles semi précoces, bâches, plein champ précoce, plein champ saison et plein champ arrière saison.

Semaines de plantation	Créneau
11, 12, 13	Chenilles précoces
14, 15	Chenilles semi précoces
16, 17, 18	Bâches
19, 20	Plein champ précoce
21, 22, 23, 24	Plein champ saison
25 et plus.	Plein champ arrière-saison

ÉTAT DES CULTURES

Les premières parcelles ont eté plantées fin de semaine 11.Sur ces parcelles, le système racinaire démarre.

Une reprise rapide et optimale limite les risques de pythium et d'attaques d'insectes du sol.

Les gels des 3, 4 et 5 avril ont engendré des dégats dans les parcelles de chenilles précoces. La fréquence des dégâts est variable selon les situations des parcelles et les qualités de plastiques de couverture (thermicité). Les fréquences de dégats sont de 1 à 10 % des plants touchés. Ponctuellement, des parcelles peuvent présenter jusqu'à 50 à 60 % de dégâts.



Enracinement d'un jeune plant – Photo CA 82



Dégats du Gel - Photo CA 82



Insectes du sol

Pas de dégats signalés sur le réseau d'observation.

Mesures prophylactiques: Pour limiter les risques insectes du sol, il est souhaitable de planter lorsque les conditions de reprise sont favorables, permettant une reprise rapide des plants.

Évaluation du risque: Le risque est faible à fort en fonction des parcelles. Les conditions fraîches, les situations de reprise lente des plants sont des conditions favorables à ces ravageurs. Le risque diminue quand la reprise des plants est plus rapide (durcissement des tissus du collet).

• Fonte des semis - Pythiacées

Des dégats sont observés dans des parcelles plantées fin de semaine 12 ou début semaine 13. Les fréquences de dégats sont variables entre parcelles. Malgrè les protections de paillage et de couverture par abri temporaire, les sols restent « froids ».

Évaluation du risque: Le risque est moyen à fort en début de période puis il devient faible à moyen avec des conditions climatiques plus favorables à une reprise rapide des plants.



Phytium sur melon - Photo CA 82

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL et la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.